

COLLÈGE

PROGRAMMES 2016

SOMMAIRE

Analyses et enjeux	p. 3
Arts plastiques	p. 5
Éducation musicale	p. 8
Éducation aux médias et à l'information	p. 12
Enseignement moral et civique	p. 15
Français	p. 17
Histoire des arts	p. 22
Histoire-Géographie	p. 24
Langues et cultures de l'Antiquité : projet de programme	p. 28
Langues vivantes et régionales	p. 31
Mathématiques	p. 35
Physique-Chimie	p. 39
Sciences de la vie et de la Terre	p. 43
Technologie	p. 46
Éducation physique et sportive	p. 51
Pour se syndiquer	p. 53

PROGRAMMES 2016

ANALYSES ET ENJEUX

Le ministère a publié les nouveaux programmes⁽¹⁾ des cycles 3 (CM1 CM2 Sixième) et 4 (Cinquième, Quatrième, Troisième) à l'issue d'un long processus d'élaboration au cours duquel, à partir des consultations qu'il a menées auprès des collègues en parallèle des consultations ministérielles, le SNES-FSU n'a cessé de proposer des améliorations aux projets élaborés par le CSP⁽²⁾.

Le SNES-FSU a obtenu que ces programmes sortent de la logique du socle de 2006 (double prescription socle/programmes) mais le travail du CSP a été percuté par la marche forcée du ministère pour imposer la réforme « collège2016 » dont le SNES-FSU demande l'abrogation : logique curriculaire s'appuyant sur la mise en place des cycles triennaux, intégration des EPI rajoutés après coup et mise en œuvre simultanément sur tous les niveaux du collège à la rentrée 2016.

Difficultés sur le terrain

La première conséquence en est le manque de repères annuels dans la plupart des disciplines. Les enseignant-e-s seront ainsi contraint-e-s, dans un temps très court, à s'approprier tous les programmes et à construire des cours sur tous les niveaux la même année. Ils risquent d'être submergés par la multiplication des réunions et autres conseils imposés par la réforme pour répartir les contenus par année, concevoir et mettre en place les EPI, et définir localement les modalités d'évaluation. Comment bien faire son travail dans ces conditions ? Comment lutter contre les

inégalités déjà fortes entre les établissements ? Comment les élèves qui changeront d'établissement en cours de cycle pourront-ils s'y retrouver avec des progressions annuelles qui risquent d'être différentes suivant les établissements ?

Quant aux manuels scolaires, certains seront écrits par cycle, certains présenteront une répartition annuelle des programmes de cycle (confiée aux éditeurs) et d'autres présenteront uniquement des ressources. Ils ne seront pas tous prêts pour la rentrée et ne pourront pas tous être financés...

Des points contestables

Si la plupart des programmes ont été nettement améliorés suite aux différentes consultations, des problèmes importants impactant davantage certaines disciplines demeurent :

- ▶ L'orientation des programmes d'histoire-géographie, technologie, EPS et EMI est contestable (voir encadré sur le CSP et les GEPP⁽³⁾).
- ▶ Les programmes des cycles 3 et 4 manquent d'articulation entre eux.
- ▶ Certains programmes du cycle 3 correspondent mieux aux spécificités de l'école primaire, d'autres à celles du collège, ce qui montre bien le caractère inopérant d'un cycle à cheval.
- ▶ Certains programmes ont des repères de progressivité trop imprécis ou sont relativement flous concernant les connaissances à acquérir et/ou le niveau de maîtrise de certains concepts, ce qui risque de renforcer les inégalités.

Suite page 4 ▶

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DES PROGRAMMES ET LES GEPP

Le Conseil supérieur des programmes, installé par Vincent Peillon en 2013 suite à la loi d'orientation, est un organisme indépendant des inspections générales et de l'exécutif, dont la création répond à une demande de transparence dans le processus d'élaboration des programmes d'enseignement. Le SNES-FSU a soutenu cette nouvelle instance afin qu'elle puisse impulser un processus novateur d'élaboration et de conception des contenus à enseigner.

Dès 2012, le SNES-FSU avait été à l'initiative d'un appel « pour une autre méthode de construction des programmes scolaires » afin que leur écriture soit faite de manière plus démocratique, plus transparente et plus respectueuse de l'expertise enseignante, et plus conforme à l'intérêt des élèves.

Les projets de programmes ont été élaborés par les GEPP, composés d'enseignant-e-s, d'IPR, d'IG, de chercheurs..., qui ont commencé à travailler fin 2014, après un travail du CSP sur le socle commun de connaissances, de compétences et de

culture, « programme des programmes », et sur la charte des programmes : <https://www.snes.edu/Charte-des-programmes-un-pas-vers.html>

La composition des GEPP a été très inégale tant au niveau de leurs responsables que de leurs membres. Certains groupes ont fonctionné avec très peu de personnes et ont été constitués de manière totalement opaque, certains ont dû faire face à des lobbies divers et ont été contraints de revoir totalement les projets de programmes – ou bien ont été dessaisis de l'écriture finale – alors que la profession n'avait pas invalidé les orientations prises : c'est le cas particulièrement en histoire-géographie, technologie, EPS et EMI.

Des groupes de travail plus larges et pluriels sont à l'avenir nécessaires, en particulier pour l'élaboration de nouveaux programmes de lycée dont le SNES-FSU demande la mise en chantier.

► *Suite de la page 3*

Le SNES-FSU a voté contre ces programmes qui ont recueilli un avis défavorable du Conseil supérieur de l'Éducation.

Les demandes du SNES-FSU

Le SNES-FSU demande l'introduction de repères annuels dans les programmes dès la rentrée 2016 et une mise en œuvre progressive.

Des documents d'accompagnement sont par ailleurs indispensables pour préciser les contenus notionnels : ils sont en cours de rédaction et devraient être publiés d'ici le mois de mai, ce qui est particulièrement tardif ; le SNES-FSU souhaite qu'ils soient des outils professionnels proposant en particulier des exemples non prescriptifs de cours ou de séquences, respectant la liberté pédagogique des enseignant-e-s.



Le SNES-FSU demande que l'administration mette en place un observatoire national comprenant notamment les organisations syndicales représentatives, afin de « permettre aux divers acteurs de contribuer régulièrement à un bilan de la mise en œuvre des programmes » comme la charte des programmes le prévoit. Indispensables pour procéder aux ajustements réguliers nécessaires, il pourrait se nourrir des réflexions d'observatoires académiques.

Réfléchir avec le SNES-FSU

Le SNES-FSU entend poursuivre, avec la profession, sa réflexion sur l'évolution de ces programmes en lien avec sa lutte contre la réforme du collège. N'hésitez pas à contacter les groupes disciplinaires du SNES-FSU, réagir aux analyses et aux propositions de ce document, poser

LE SNES-FSU ET LES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

Le SNES-FSU organise des journées de réflexion disciplinaires nationales et dans les académies qui permettent de débattre des programmes et de leur mise en œuvre : contenus enseignés, pratiques, conditions matérielles...

Sa réflexion s'appuie sur le travail et la confrontation avec des chercheurs, des formateurs, des mouvements pédagogiques... sous des formes variées. C'est ainsi, qu'au-delà de programmes et des pratiques, il travaille par exemple sur la culture commune et la démocratisation, la laïcité, l'évaluation des élèves, l'interdisciplinarité, la notion de compétences... Il est également présent chaque année aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois, et ces dernières années au Salon du livre d'histoire des sciences et techniques d'Ivry. Il participe au chantier de réflexion de l'Institut de recherches de la FSU sur les disciplines.

Tous les comptes rendus sont disponibles sur le site du SNES : <http://www.snes.edu/Contenus-pratiques-disciplines.html>

une question, participer à une journée de réflexion, ou demander son inscription à une des listes de diffusion disciplinaires : contenus@snes.edu

VALÉRIE SIPAHIMALANI, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE

SANDRINE CHARRIER, SECRÉTAIRE NATIONALE,

RESPONSABLE DU SECTEUR CONTENUS

(1) BO spécial n° 11 du 26-11-2015 : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=33400 et, pour la physique-chimie et les SVT, complément des « repères de progressivité » au BO n° 48 du 24-12-2015 : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=96710

(2) Les documents SNES-FSU remis au CSP :

http://www.snes.edu/IMG/pdf/analyse_projets_programmes_snes_csp_2.pdf

(3) Groupes d'élaboration des projets de programmes.

UNE NOUVELLE PRÉSENTATION DES PROGRAMMES

Ils sont beaucoup plus courts que les précédents programmes et organisés en trois volets :

- **Volet 1** : spécificités du cycle.
- **Volet 2** : contribution essentielle des enseignements et champs éducatifs à l'acquisition du socle commun.
- **Volet 3** pour chaque enseignement et chaque cycle, une même structure en

trois parties : 1) introduction généraliste, 2) déclinaison sous forme d'un tableau des différentes compétences travaillées en lien avec les cinq domaines du socle, toutes deux à destination grand public (fond bleu) ; 3) contenus curriculaires présentés dans un tableau à deux colonnes : l'une contient les « connaissances et compétences associées » à

acquérir et la seconde propose des « exemples de situations, d'activités ou de ressources pour l'élève ». Figurent également dans ce tableau, et différemment suivant les disciplines, des attendus de fin de cycle et des repères de progressivité. Des croisements possibles entre enseignements ont été rajoutés en fin de document.

► **Cette publication présente une analyse des enjeux de chaque discipline et enseignement, une analyse des programmes et de leur évolution et les propositions du SNES-FSU**

Ce dossier a été réalisé par **Grégory Anquetot, Alain Brayer, Thomas Brissaire, Alice Cardoso, Sandrine Charrier, Jean-François Clair, Amar El Farissi, Magali Espinasse, Amélie Hart-Hutasse, Xavier Hill, Amel Imalhayene, Anne-Sophie Legrand, Caroline Magaud, Christophe Magnier, Emmanuelle Mariini, Sonia Mollet, Virginie Pays, José Pozuelo, Claire Richet, Marc Rollin, Julien Savi, Georges Thai** pour le secteur contenus du SNES-FSU et par **Benoît Hubert** pour le SNEP-FSU



PHYSIQUE-CHIMIE

Les versions définitives des programmes de Sciences et Technologie (cycle 3) et de physique-chimie ont beaucoup évolué par rapport aux projets de programmes soumis à consultation au printemps dernier. Si certaines demandes portées par le SNES-FSU et les enseignant-e-s ont été entendues, l'ambition de ces nouveaux programmes ne semble toujours pas prendre en compte la difficulté de certains concepts en rapport à l'âge des élèves, ni le temps d'enseignement consacré à la discipline. Les attendus demeurent aussi trop souvent flous. Le SNES-FSU se félicite de la présence de l'histoire des sciences qu'il demandait depuis longtemps.

Pas de groupes à effectifs réduits

L'enseignement de la physique-chimie est impacté quel que soit le cycle par l'absence de repères annuels et nationaux forts. La nécessité de séances en groupes à effectifs réduits pour expérimenter, réclamées par la profes-

sion, n'est pas inscrite dans les nouveaux programmes, ni dans les grilles horaires de la réforme du collège. On observe même un recul des injonctions à l'expérimentation entre cette version et la précédente. La mise en place de démarches expérimentales en classe entière est irréaliste. Quant à la sécurité dans le cadre de certains TP, notamment en chimie avec des produits présentant un risque (acides, bases, sulfate de cuivre, etc.), elle ne peut pas être assurée en classe entière.

Le programme de cycle 3 Globalisation des horaires et du programme de Sciences et Technologie : ne pas tomber dans le piège de l'EIST.

Au cycle 3, des contenus de physique-chimie apparaissent désormais dans le cadre du programme de « Sciences et technologie » et de l'horaire globalisé attribué à ces disciplines. Comme le SNUipp-FSU⁽¹⁾, le SNES-FSU considère que ce programme est pléthorique (avec un

horaire dédié diminué en primaire). Son enseignement sera une course contre la montre, alors que les élèves ont besoin de temps pour entrer dans les apprentissages.

La globalisation des quatre heures constitue une dangereuse mise en concurrence des trois disciplines (physique-chimie, SVT et technologie) et une source de tensions dans les équipes pédagogiques. Certains chefs d'établissement incitent fortement les collègues à pratiquer l'EIST (Enseignement intégré de sciences et technologie) dans le cadre de ces quatre heures. Le SNES-FSU s'oppose à cette globalisation. Il a obtenu la suppression de la mention de l'EIST dans les programmes et de toute référence à cette organisation qui ne respecte pas la formation et les compétences des collègues. On constate d'ailleurs que les contenus présentent peu de sujets communs à ces trois disciplines. Des collègues sont cependant amenés à accepter de pratiquer l'EIST afin d'éviter d'autres dégradations de leurs conditions de travail : pour sauver



leur poste, ne pas devoir effectuer un complément de service dans un autre établissement ou pour avoir moins de classes en charge.

Des contenus ambitieux

Le programme se découpe en quatre thèmes : « (1) la structure de la matière à l'échelle macroscopique, le mouvement, l'énergie et l'information - (2) le vivant, sa diversité et les fonctions qui les caractérisent - (3) les objets techniques, leur réalisation et leur fonction- (4) la planète Terre, lieu de vie ». La physique-chimie est principalement présente dans le thème (1) assez hétéroclite et dans une bien moindre mesure dans le thème (4), à propos du système solaire.

Dans la première partie, décrire la matière à l'état macroscopique revient à transférer une partie du programme actuel de chimie de la Cinquième au cycle 3 tout en introduisant déjà l'idée de transformation chimique.

Outre sa lourdeur, le programme de physique-chimie en appelle à des concepts particulièrement délicats comme celui de l'énergie. Le SNEs-FSU s'est battu pour que l'énergie ne soit pas traitée au cycle 3, seul un allègement de programme a été concédé

pour ce qui est « des conversions d'énergie ».

Certes, le développement durable est un sujet incontournable aujourd'hui ; toutefois si l'énergie était étudiée en classe de Troisième auparavant, c'est bien qu'il s'agissait d'aborder cette notion avec une certaine rigueur scientifique. Au cycle 3, il s'agira davantage d'observations.

Il en va de même pour la notion de mouvement par rapport à un référentiel trop complexe pour les élèves du cycle 3. Avant les allègements de programme de 2008, c'est en Troisième qu'était abordé ce sujet qui posait déjà des difficultés aux élèves. Dernière nouveauté, une initiation à la notion de signal apparaît.

Quelques repères de progressivité sont indiqués à l'issue de cette première partie du programme. En classe de Sixième : saturation, matériaux plus conducteurs que d'autres, notion de mélange pouvant conduire à une transformation chimique, expériences de séparation ou de caractérisation, étude des mouvements à valeur de vitesse variable, énergie associée à un objet en mouvement qui peut qualitativement être liée à la masse et à la vitesse de l'objet,

échange d'énergie lors d'une augmentation ou diminution de la valeur de la vitesse. Les collègues attendent cependant un cadrage national des programmes avec des repères annuels forts.

Liaison cycles 3 et 4

Les programmes sont construits dans une logique spiralaire : la plupart des connaissances du cycle 3 sont reprises au cycle 4. Cette redondance ne va-t-elle pas engendrer un sentiment de répétition et d'ennui chez les élèves entre la Sixième et la Cinquième ?

Le programme de cycle 4

Un programme dense et flou

Au cycle 4, le préambule invite les professeur-e-s à construire leur propre progression sur trois ans, sans que soient pris en compte les élèves qui déménageront au cours de leur scolarité au collège. Alors que les programmes précédents se distinguaient par leur grande précision, les frontières de celui-ci sont floues sur de trop nombreux points. Les différentes interprétations qui pourront en être faites engendreront des inégalités.

La diminution de 0,5 heure par semaine en classe de Troisième (réforme du collège) rend ce programme trop dense. Le SNES-FSU a obtenu la suppression de la partie sur les transformations nucléaires, très ambitieuse alors que l'élève découvre à peine la structure de l'atome et le mécanisme des transformations chimiques.

Des améliorations apportées aux projets de programmes



À la demande du SNES-FSU, s'appuyant sur les résultats de la consultation des collègues, ont disparu les références :

- ▶ au « cahier de laboratoire » que l'élève devait conserver trois ans ;
- ▶ à « des réunions de professeurs de physique-chimie de plusieurs collèges pour réfléchir à des progressions annuelles » qui augmentait la tendance à la réunionite non rémunérée ;
- ▶ à l'enseignement en anglais pour lequel les enseignant-e-s ne sont pas formés.

Le SNES-FSU a également obtenu que le programme soit moins anthropocentré que le projet mis en consultation au printemps dernier.

Ce qui change au cycle 4

L'ancien découpage classique, en physique (électricité, mécanique, optique) d'une part et chimie d'autre part, s'est effacé, laissant place à quatre thèmes « interdépendants et qui font l'objet d'approches croisées » : « organisation et transformations de la matière ; mouvements et interactions ; l'énergie et ses conversions ; des signaux pour observer et communiquer ».

Il est difficile d'évaluer ce qui a été supprimé en regard des programmes actuels : la colonne des exemples d'activités ou bien les propositions d'EPI précisent des contenus non spécifiés dans la colonne des « connaissances et compétences », ce qui est pour le moins problématique. Certes, les exemples sont indicatifs, mais comment peuvent-ils se référer à des contenus... absents ? Il en va ainsi des méthodes de séparation des mélanges ou des lumières colorées. Il n'est plus question de tension alternative, tout en mettant l'accent sur la production, les conversions d'énergie (actuellement étudiées avec la production industrielle d'électricité)... ce qui peut apparaître paradoxal. L'élève devra interpréter des



équations de réaction mais n'aura pas à savoir les équilibrer.

L'étude des éclipses, des phases de la Lune et des saisons est avancée au cycle 3. Les collègues sont très partagés sur les concepts qu'il est nécessaire ou pas de supprimer, notamment en optique (lentilles, additivité des lumières colorées), mais s'accordent sur le fait que des suppressions étaient nécessaires. L'abandon de l'étude de la pile électrochimique traitée auparavant en Première S évitera une pseudo-initiation à l'électrolyse qui ne donnait pas les moyens de la comprendre réellement.

Les nouveautés de ce programme résident dans le retour d'une partie de mécanique conséquente, attendue par les collègues, et l'apparition de la constitution de l'Univers qui plaira certainement aux élèves. Le thème du son reçoit un accueil beaucoup plus réservé chez les collègues, car les attendus sont flous et recouvrent donc potentiellement des concepts complexes pour des élèves de cycle 4. Le thème du signal sonore pose problème car le son participe de la physique ondulatoire.

On peut relever certaines incohérences. Les transformations chimiques à traiter mettent systé-





matiquement des ions en jeu. Pour étudier les équations de réaction, il faut pourtant commencer par étudier des transformations chimiques moléculaires telles que les combustions actuellement enseignées. Or, celles-ci ne sont mentionnées que de manière anecdotique dans la colonne d'exemples d'activités. La préconisation de contextualiser les enseignements pose problème : les « installations et appareils domestiques » fonctionnent principalement avec une

tension alternative, qui ne sera plus étudiée, par exemple.

Le SNES-FSU a obtenu la suppression des tableaux de progressivité présents dans la version du programme de cycle 4 du mois d'octobre. Ils n'étaient pas opérationnels, imposant un caractère spiralaire excessif : toutes les notions auraient dues être reprises chaque année, ce qui n'est pas possible dans le temps imparti. Ils sont remplacés par une annexe parue au *BO* du 24 décembre 2015 qui indique explicite-

ment certains repères de progressivité pour certaines parties du programme (la constitution de l'Univers n'est pas concernée). Ce texte montre par ailleurs que les attendus sont assez poussés en ce qui concerne l'étude des phénomènes ondulatoires que sont le son et la lumière. Là encore n'introduit-on pas trop tôt des concepts difficiles ?

Les propositions d'EPI

Comble de l'ironie, les propositions d'enseignements pratiques interdisciplinaires ne portent pas spécialement sur des parties expérimentales, alors que les EPI sont censés être « pratiques » ! Certaines déclinent d'ailleurs des points qui ne font pas partie des programmes comme les « lumières colorées » !

Dans le préambule, le travail sur le PEAC⁽²⁾ est évoqué sans plus aucune référence par la suite, excepté dans le cadre des EPI.

En vue du DNB

Préparer les élèves à réussir l'exercice de physique-chimie du brevet sera difficile avec certains attendus du programme peu définis et un programme lourd à traiter en 1,5 heure par semaine. Jusqu'où devra-t-on approfondir les notions du programme ?

Nous souhaitons la publication d'un document d'accompagnement qui propose des exemples de séquences « contextualisées » (comme en 1995). ▶

(1) Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles, et PEGC de la FSU.

(2) Parcours d'éducation artistique et culturelle.

PROGRAMME DE CYCLE 3 ET EIST (ENSEIGNEMENT INTÉGRÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE)

Le SNES-FSU a obtenu la suppression de toute référence explicite à l'EIST, et même de façon plus générale à une interdisciplinarité forcée, dans les programmes de cycle 3.

Cet enseignement « intégré » – le principe étant que l'enseignement de la physique-chimie, des SVT et de la technologie soit effectué par un enseignant-e unique, en quelque sorte trivalent-e – continue à être suspendu tel une épée de Damoclès sur la tête des enseignant-e-s de Sixième, fortement suggéré par la nouvelle structuration de l'enseignement des sciences et technologie en classe de Sixième d'une part et de l'écriture des programmes de « Sciences et Technologie » de cycle 3 d'autre part.

Ce dispositif expérimenté depuis plusieurs années dans des conditions pourtant très privilégiées (groupes, heures de concertation, support de chercheurs...), loin d'avoir prouvé son efficacité en terme de réussite des élèves, place les collègues devant des difficultés importantes pour l'enseignement d'une discipline éloignée de celle de leur formation initiale, sans apporter de bénéfice en terme d'apprentissage pour les élèves.

Rien n'oblige donc les collègues à accepter une telle situation d'enseignement, qui semble être fortement suggérée par nombre de chefs d'établissement, voire de recteurs, ces dernières semaines. Les Inspections générales de PC et de SVT nous ont d'ailleurs explicitement précisé, lors de nos récentes entrevues, que ce fonctionnement doit rester sur la base du volontariat des équipes et n'a pas vocation à être généralisé.

|| → Pour lire l'introduction générale

|| → Pour retourner au sommaire



POUR SE SYNDIQUER

ADHÉREZ EN LIGNE sur www.snes.edu

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre au trésorier de votre établissement ou payer en ligne si vous le souhaitez.

cliquez sur « **Adhère au SNES** »



ou flashez :



Bulletin d'adhésion

Coupon à remettre au représentant du SNES-FSU de votre établissement ou à envoyer au siège du SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13

Date de naissance _____

Sexe : masculin féminin

NOM _____

PRÉNOM _____

Résidence, bâtiment, escalier _____

N° et voie _____ Lieu-dit - Boîte postale _____

Rue _____

Code postal _____ Localité _____

Nom et adresse de l'établissement _____

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements en parvenant au SNES avant le 15 octobre. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66 % de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.